SION

Au conseil général

Sion, le 9 septembre 2026

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉPONSE AU POSTULAT « Pour une meilleure vision et une utilisation optimisée du parc informatique communal »

Monsieur le Président du conseil général,

Mesdames et Messieurs les Membres du conseil général,

Veuillez trouver ci-après la réponse de la Municipalité au postulat « Pour une meilleure vision et une utilisation optimisée du parc informatique communal ».

CONTEXTE

Le 16 décembre 2025, Mme Artémis Eggel, PLR, 1ère signataire et d'autres membres du conseil général, ont déposé un postulat intitulé « Pour une meilleure vision et une utilisation optimisée du parc informatique communal ».

Par ce postulat, les signataires demandaient au conseil municipal :

- d'établir un état de situation du parc informatique de l'ensemble de l'administration communale, y compris de ses services et section ;
- d'évaluer l'adéquation du matériel existant aux besoins des différents services ;
- d'examiner la possibilité de transferts de matériel informatique entre services lorsque cela est pertinent ;
- de présenter, le cas échéant, des pistes pour une gestion plus durable et coordonnée du parc informatique communal.

Ce postulat a été adopté par le conseil général en plenum du 23 juin 2026.

PRÉSENTATION

La réponse au postulat est largement contenue dans la présentation ci-annexée qui reprend les thématiques suivantes :

- Introduction – projet de réharmonisation
- Introduction – rapprochement avec le métier

VILLE DE SION
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chancellerie
Hôtel de Ville
Rue du Grand-Pont 12
Case postale 606
1951 Sion
T 027 324 11 04
F 027 324 11 88
M info@sion.ch
www.sion.ch

SION

- Résumé de l'équipement informatique global
- Répartition des ordinateurs
- Fragmentation des modèles fixes
- Fragmentation des modèles portables
- Obsolescence: matrice diagnostique par service
- Renouvellement sur 5 ans

La réponse écrite ci-dessous en reprend les éléments saillants de manière non exhaustive.

Le projet mis sur pied par la section informatique dépasse le cadre d'un inventaire du parc informatique quand bien même celui-ci constitue un préalable nécessaire. Il permet d'établir un diagnostic, ainsi qu'une stratégie à moyen terme en fonction des disponibilités financières et des ressources humaines allouées à la section.

PROJET DE RÉHARMONISATION ET DE RAPPROCHEMENT AVEC LE MÉTIER

Le travail sur le parc informatique ne constitue qu'une étape vers le projet de réharmonisation, ainsi qu'un rapprochement avec le métier. En effet, l'inventaire est en lien fort avec la séparation des Active Directory (AD), ainsi qu'avec les RBAC (Role Based Access / Contrôle d'accès sur les rôles). Le RBAC est un modèle de sécurité qui attribue des autorisations aux utilisateurs en fonction de leur rôle au sein d'une organisation. Ce modèle peut dépasser la gestion des droits informatiques et s'appliquer également aux types d'équipements, équipements supplémentaires mais également définir le contrôle d'accès physique aux bâtiments par exemple.

L'objectif est de pouvoir mettre en place une stratégie sur la gestion du matériel informatique, sur la place de travail (gestion des postes en fonction de la place de travail ; configuration de l'environnement et des machines), sur la gestion applicative (stratégie de gestion applicative, catalogue d'applications, packaging de toutes les applications standards et métiers), ainsi que sur la revue des permissions (gestion des rôles notamment).

INVENTAIRE DU PARC INFORMATIQUE

La présentation ci-annexée donne un état des lieux précis du parc informatique communal.

Il comporte : 619 écrans, 477 ordinateurs, 39 tablettes, 161 imprimantes, 93 docking stations et 7 TBI. L'ensemble de ces appareils représente un écosystème de 1452 équipements en gestion active.

L'inventaire permet également de constater que plus de la moitié des ordinateurs (52.5%) sont des postes fixes, alors que 47.5% sont des portables. Ces derniers sont en croissance : ils offrent plus de flexibilité, notamment eu égard à de nouvelles formes de travail, comme le télétravail.

Concernant les modèles fixes, 133 machines datent d'avant 2019 sur 251 postes fixes. La proportion est nettement plus faible s'agissant des ordinateurs portables, puisque seuls 12 machines sur 227 datent d'avant 2019.

VILLE DE SION
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chancellerie
Hôtel de Ville
Rue du Grand-Pont 12
Case postale 606
1951 Sion
T 027 324 11 04
F 027 324 11 88
M info@sion.ch
www.sion.ch

SION

MATRICE DE DIAGNOSTIC PAR SERVICE

Par conséquent, le diagnostic démontre que 145 machines sont à remplacer, celles-ci datant de plus de 7 ans.

Les services les plus touchés sont le service de l'urbanisme et de la mobilité, le service des sports, de la jeunesse et des loisirs, le service des bâtiments et constructions, le service de la sécurité, de la population et de l'aéroport, le service des travaux publics et environnement. Dans une moindre mesure, le service de l'administration générale et le service de la culture et formation.

Toutefois, la segmentation des AD nécessitant une réinstallation des postes, il est prévu de les remplacer à ce moment-là.

MESURES STRATÉGIQUES

Compte tenu des constats effectués, il est proposé :

- le remplacement prioritaire des 145 postes obsolètes afin d'assainir le parc à court terme ;
- de favoriser le remplacement des machines fixes par des portables pour augmenter la flexibilité et la mobilité des collaborateurs là où cela fait sens ;
- de définir, à moyen terme, un catalogue de matériel standard en vue de réduire le nombre de modèles dans le parc et de diminuer les coûts de maintenance et les risques de problèmes techniques et de sécurité.

Il est également proposé de définir un cycle de vie sur 5 ans de l'équipement informatique ; ce qui représenterait un renouvellement des postes annuel de 20%.

SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ

La situation du marché n'est guère favorable à la stratégie mentionnée ci-dessus.

En effet, actuellement, les prix des ordinateurs ont au moins doublé ; sans compter la difficulté de pouvoir s'en procurer et d'obtenir des délais de livraison raisonnables.

Il n'est ainsi pas certain qu'il soit possible d'atteindre les objectifs fixés à court terme.

RECOMMANDATIONS

Fort de ce qui précède, le conseil municipal prend les décisions suivantes et s'engage à :

- renouveler les machines dont l'obsolescence est constatée d'ici 2028 ;
- maintenir à jour l'inventaire du parc informatique ;
- favoriser le remplacement des machines fixes par des portables pour augmenter la flexibilité et la mobilité des collaborateurs là où cela fait sens ;
- définir, à moyen terme, un catalogue de matériel standard ;
- fixer une stratégie de renouvellement du parc informatique sur 5 ans ;
- poursuivre le travail de segmentation des AD, ainsi que le projet RBACK ;

VILLE DE SION
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chancellerie
Hôtel de Ville
Rue du Grand-Pont 12
Case postale 606
1951 Sion
T 027 324 11 04
F 027 324 11 88
M info@sion.ch
www.sion.ch

SION

- réaliser, à moyen terme, les 4 stratégies définies de gestion matérielle, de gestion de la place de travail, de gestion applicative et de revue des permissions ;
- mettre en place, progressivement et en fonction de l'évolution des points qui précèdent, une stratégie de durabilité du matériel informatique.

****

En vous remerciant de votre attention, et tout en restant à disposition, nous vous adressons, Monsieur le Président du conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du conseil général, nos salutations les meilleures.

Ainsi adopté par le conseil municipal dans sa séance du 3 septembre 2026.

Sion, le 9 septembre 2026.

Philippe Varone	Frédéric Delessert
Président	Secrétaire municipal

VILLE DE SION
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Chancellerie
Hôtel de Ville
Rue du Grand-Pont 12
Case postale 606
1951 Sion
T 027 324 11 04
F 027 324 11 88
M info@sion.ch
www.sion.ch